

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DU CONSERVATOIRE NATIONAL
DES ARTS ET METIERS**

**Numéro 147
publié le 21 février 2022**

Table des matières

Décision émanant de la direction générale des services (DGS)

- Décision n° 2022-01 DGS du 17 février 2022 portant constitution du bureau de vote pour l'élection partielle du représentant du collège 3 au conseil de l'équipe pédagogique nationale 7 (EPN 7) - Industries, chimie, pharma et agroalimentaires..... 4

Décisions émanant de la direction nationale des formations (DNF)

- Note de règlement n° 2022-02 DNF du 3 février 2022 portant modification à la note de règlement 2022-01 DNF relative aux validations systématiques accordées au titre de la VES pour la Licence générale Droit Économie Gestion, mention gestion parcours Gestion des ressources humaines (LG03605A) 6
- Note de règlement n° 2022-03 DNF du 9 février 2022 relative aux validations automatiques pour le titre RNCP niveau II responsable des ressources humaines (CPN0400A) 8

**Décision émanant de la direction générale des services
(DGS)**

DÉCISION N° 2022 – 1 DGS
portant constitution du bureau de vote pour l'élection partielle du représentant du collège 3
au conseil de l'équipe pédagogique nationale 7 (EPN 7) – Industries, Chimie, Pharma et
agroalimentaires

L'administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers,

Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Conservatoire national des arts et métiers,

Vu le règlement intérieur du Conservatoire national des arts et métiers,

Vu la note de cadrage de l'administrateur général du 3 juin 2021 concernant les élections partielles des conseils des EPN, des nominations de représentants au sein desdits conseils, du remplacement de directeurs d'EPN, en cours de mandature 2021-2025,

Vu le calendrier des opérations électorales pour l'élection partielle d'un représentant des autres catégories de personnel d'enseignement et de recherche relevant du collège 3 au conseil de l'équipe pédagogique nationale n° 7 – Industries, Chimie, Pharma et agroalimentaires,

DÉCIDE :

Article 1 : Il est institué un bureau de vote pour l'élection partielle d'un représentant du collège 3 au conseil de l'équipe pédagogique nationale n°7- Industries, Chimie, Pharma et agroalimentaires

Sont nommés membres du bureau de vote susmentionné :

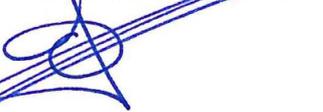
Président : monsieur Samy REMITA

Assesseure : madame Samar KABBARA

Article 2 : Le directeur des affaires générales du Cnam et le directeur de l'EPN concernée sont chargés de l'exécution de la présente décision, qui fait l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de l'établissement.

Fait à Paris, le 17/02/2022

L'administrateur général



Olivier FARON

Diffusion :

Monsieur Samy REMITA, directeur de l'EPN 7, président du bureau de vote

Madame Samar KABBARA, assesseure du bureau de vote

Monsieur Didier BOUQUET, directeur général des services (DGS)

Monsieur Marc GHEZA, directeur des affaires générales (DAG)

Madame Sylvie DE ANDRES, secrétaire générale de l'EPN 7

**Décisions émanant de la direction nationale des formations
(DNF)**

NOTE DE REGLEMENT N° 2022-02/DNF
Portant modification à la note de règlement 2022-01/DNF
relative aux validations systématiques accordées au titre de la VES pour la
Licence générale Droit Economie et Gestion, mention Gestion parcours
Gestion des ressources humaines (LG03605A)

Titre possédé	Validations accordées
BTS Gestion de la PME	- l'ensemble des U.E. de L1 et L2 à l'exception de FPG001 et FPG003 - l'U.E. de prérequis EAR001
(BTS Assistant manager) BTS Support à l'action managériale -SAM-	- l'ensemble des U.E. de L1 et L2 à l'exception de FPG001 et FPG003 - l'U.E. de prérequis EAR001
(BTS Comptabilité et gestion des organisations CGO) BTS Comptabilité et Gestion	- l'ensemble des U.E. de L1 et L2 à l'exception de FPG001 et FPG003 - l'U.E. de prérequis EAR001
DUT Carrières juridiques	- l'ensemble des U.E. de L1 et L2 à l'exception de FPG001 et FPG003 - l'U.E. de prérequis EAR001
DUT Gestion administrative et commerciale des organisations (GACO)	- l'ensemble des U.E. de L1 et L2 à l'exception de FPG001 et FPG003 - l'U.E. de prérequis EAR001
DUT Gestion des entreprises et des administrations	- l'ensemble des U.E. de L1 et L2 à l'exception de FPG001 et FPG003 - l'U.E. de prérequis EAR001
DUT Techniques de commercialisation	- l'ensemble des U.E. de L1 et L2 à l'exception de FPG001 et FPG003 - l'U.E. de prérequis EAR001
DEUG Administration économique et sociale	- l'ensemble des U.E. de L1 et L2 à l'exception de FPG001 et FPG003 - l'U.E. de prérequis EAR001
DEUG Economie et gestion	- l'ensemble des U.E. de L1 et L2 à l'exception de FPG001 et FPG003 - l'U.E. de prérequis EAR001
DEUG de Droit	- l'ensemble des U.E. de L1 et L2 à l'exception de FPG001 et FPG003

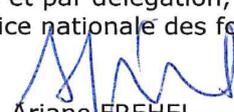
Titre possédé	Validations accordées
	- l'U.E. de prérequis EAR001
DEUST Assistant de gestion	- l'ensemble des U.E. de L1 et L2 à l'exception de FPG001 et FPG003 - l'U.E. de prérequis EAR001
DEUST Technicien Gestion des ressources humaines des entreprises et des administrations Grenoble 2	- l'ensemble des U.E. de L1 et L2 - les U.E de prérequis FPG001, FPG003 et EAR001
Licence Administration économique et sociale	- l'ensemble des U.E. de L1 et L2 à l'exception de FPG001 et FPG003 - les U.E de prérequis EAR001, CCE105
Licence Economie-Gestion	- l'ensemble des U.E. de L1 et L2 à l'exception de FPG001 et FPG003 - l'U.E. de prérequis EAR001
Licence de Sociologie	- l'ensemble des U.E. de L1 et L2 à l'exception de FPG001 et FPG003 - les U.E de prérequis EAR001, AST117 et CCE105
Licence de Psychologie	- l'ensemble des U.E. de L1 et L2 à l'exception de FPG001, FPG003 et EAR001
Maîtrise de Psychologie	- l'ensemble des U.E. de L1 et L2 à l'exception de FPG001, FPG003 et EAR001
Diplôme d'Ecole supérieure de commerce	- l'ensemble des U.E. de L1 et L2 à l'exception de FPG003 - les U.E de prérequis EAR001, FPG001, CCE105 et CCG101
Diplôme de l'IFOCOP Assistant ressources humaines	- l'ensemble des U.E. de L1 et L2 à l'exception de FPG003 - Les UE de prérequis FPG001 et EAR001
Bac+ 2 + Diplôme d'Université Gestion des ressources humaines	- l'ensemble des U.E. de L1 et L2 à l'exception de FPG003 - les U.E de prérequis FPG001, EAR001, CCE105
Bac+2 + Diplôme d'Université Pratique de la paye	- l'ensemble des U.E. de L1 et L2 à l'exception de FPG003 - les U.E de prérequis FPG001, EAR001, FPG104

Conformément aux notes de règlement N°2015-04/DNF et N°2015-05/DNF du 07/05/2015, les candidats concernés doivent formuler leur demande de validation au moyen du dossier de VES via la jurisprudence.

Cette note rentrera en vigueur, le 1^{er} septembre 2022.

Fait à Paris, le 3 février 2022

Pour l'Administrateur Général
empêché, et par délégation,
La directrice nationale des formations


Ariane FREHEL

Le Conservatoire national des arts et métiers

292, rue Saint-Martin 75141 Paris Cedex 03
Case courrier 4DNF01
tel 01 40 27 28 23 fax 01 40 27 28 29

NOTE DE REGLEMENT N° 2022-03/DNF

Relative aux validations automatiques accordées au titre de la VES
pour le titre RNCP niveau II Responsable ressources humaines (CPN0400A)

L'accès direct à la formation Responsable des ressources humaines (CPN0400A) est accordé par le biais de la VES aux titulaires d'un diplôme **BAC+2 ou BAC+3** hors spécialité RH, mais ayant obtenu le **Certificat de compétence Gestionnaire de paie** (CC11600A) ou le **Certificat de compétence Assistant(e) RH** (CC4100A) ou **une Licence spécialisée en paie** (par exemple celle du CNAM LP12300A).

Les auditeurs titulaires du **Certificat de compétence Gestionnaire de paie** (CC11600A) ou d'une **Licence spécialisée paie** sont cependant invités à suivre l'UE DRS102 (Droit du travail : relations collectives) afin de compléter leurs connaissances sans obligation de la valider.

Conformément aux notes de règlement N°2015-04/DNF et N°2015-05/DNF du 07/05/2015, les candidats concernés doivent formuler leur demande de validation au moyen du dossier de VES via la jurisprudence

Fait à Paris, le 9 février 2022

Pour l'Administrateur Général empêché,
et par délégation,
La directrice nationale des formations


Ariane FREHEL

Le Conservatoire national des arts et métiers

292, rue Saint-Martin 75141 Paris Cedex 03
Case courrier 4DNF01
tel 01 40 27 28 23 fax 01 40 27 28 29